



Office de Tourisme des Vallées d'Ax

Conseil d'Administration

mardi 2 février 2016 –17h30 - Luzenac
procès-verbal

Feuilles de présence et pouvoirs en annexes.

Ordre du jour :

- 1) Bilan du plan d'actions 2015
- 2) Les projets de développement touristique en collaboration avec la Communauté de Communes
- 3) Plan d'actions 2016 et préparation au nouveau périmètre 2017
- 4) Budget 2016
- 5) Questions diverses

Laurent Boquet, président, démarre la séance du conseil d'administration par le remerciement au personnel de l'Office de Tourisme pour la préparation de cette réunion. Il remercie également tous les membres du conseil pour leur présence.

1) Bilan plan d'actions 2015 :

Sylvie Couderc, directrice, présente brièvement ce qui a été réalisé et ce qui n'a pas pu être fait.
Voir le document de présentation en annexe (slide 3).

2) Les projets de développement touristique en collaboration avec la Communauté de Communes :

Sylvie Couderc expose les différents projets de développement touristique impactant le budget de l'office de tourisme :

- Tourisme industriel et de découverte
- Visites guidées des églises romanes
- Les équipements numériques
- Etude sur la signalétique
- Projets touristiques structurants
- Le nouveau périmètre 2017
- Circulation dans la Vallée (Axéval)

Voir le document de présentation en annexe (slide 4).

Remarques :

Marie-Christine Duflau-Rauzy, membre du Bureau et propriétaire d'un gîte de location, demande s'il y aura Axéval 2016 comme les saisons d'été précédentes.

Laurent Boquet explique que les coûts engendrés par cette navette touristique ne sont plus supportables par la collectivité (Presque 50 €/passager transporté). Si l'on rapporte ce coût global par rapport aux nombres de passagers, cela revient à leur payer le taxi !

Décision : La Communauté de Communes avait annoncé en 2015 que c'était la cinquième année de reconduction de l'Axéval et que 2016 serait l'année de choix sur la continuité ou non de ce service. L'OT préconise à la Communauté de Communes d'interrompre le système actuel. Il ne peut plus fonctionner en l'état, cela coûte cher à la collectivité, les partenaires ne s'emparent pas de ce principe et ne souhaitent plus le financer. Le nombre de passagers -429- n'évolue plus depuis deux années.

Le besoin en navette est une évidence surtout entre les gares SNCF et les vallées notamment Ax les Thermes – Forges d'Orlu en été (ligne 1 la plus utilisée). La Communauté de Communes pourrait envisager une aide à l'investissement pour les opérateurs qui choisissent de développer un service de navette entre les points d'arrivée et les lieux de fréquentation.

3) Plan d'actions 2016 de l'office de tourisme et préparation au nouveau périmètre :

Axe1 – Travailler à l'amélioration des recettes de l'office de tourisme.

Axe 2 – Développer une démarche « Qualité Tourisme » reconnue nationalement et préparatrice de l'avenir.

Axe 3 – Développer les supports numériques à l'échelle de la vallée.

Axe 4 – Mutualiser les informations animations à l'échelle de la vallée.

Loi NOTRe – Anticipation sur le nouveau périmètre

Voir le document de présentation en annexe (slides 5 à 13)

Plans d'Actions 2016 - Votés à l'unanimité.

4) Budget 2016 :

Sylvie Couderc présente le budget dans ses grandes lignes.

Voir le document de présentation (slide 14) ainsi que le budget détaillé en annexes

Remarques :

- Marie-Christine Duflau-Rauzy pose la question du montant du coût des visites guidées des églises romanes.

Sylvie Couderc précise que ce produit niche est pris en charge par la Communauté de Communes des Vallées d'Ax, chaque visite a un coût de 135 € et les visites se font à partir de 2 inscrits. La moyenne de fréquentation est 8 personnes par visite avec un tarif public si peu élevé (6€). La Communauté de Communes a mis en plus à disposition un minibus sur certaines périodes pouvant transporter jusqu'à 8 passagers. Le nombre de visites programmées en 2016 est égal à 2015 mais 4 visites peu fréquentées aux vacances de février ont été décalées en arrière-saison thermique.

Laurent Boquet rajoute que ce produit touristique est à repenser de manière plus globale (imaginer un produit carrière de talc, château de Lordat et églises romanes ?...). En 2015, l'OT a proposé de simplifier le produit avec une seule église par visite (en tournant sur les 4 églises de la Corniche) et éviter le déplacement routier. La guide Mélanie Saves n'a pas souhaité modifier son produit par manque de contenu.

- Fabrice Esquirol, directeur SAVASEM, s'interroge sur la maigre part du budget consacrée à la communication (10%). Charles Danel, de l'Agence immobilière Danel, est interloqué par le fait que cette maigre part du budget consacrée à la communication soit absorbée à moitié par l'édition de la brochure hébergement. Il prend pour exemple son agence immobilière où il n'y a plus d'édition papier et où le chiffre d'affaires continue d'augmenter.

Sylvie Couderc est d'accord sur le fait qu'il faut changer la manière de communiquer (plan de communication identique depuis des années) et notamment sur l'offre hébergement. La réflexion sur le nombre d'éditions ne pouvait pas être entamée tant que les outils numériques n'étaient pas à niveau. La prestation de l'agence de communication Soleiado est réduite à son minimum (suivi des éditions et maquettes insertions presse). Les imprimeurs facturent cette année directement à l'Office de Tourisme. Toutefois, mettre en sommeil la communication 2016 est un choix vu que l'année 2017, le périmètre va changer et peut-être le nom du territoire. L'objectif 2016 est de recruter une agence de communication par appel d'offres en préparation du nouveau regroupement.

Laurent Boquet ajoute que c'est l'ensemble des processus de travail qui doivent être changés quant à la relation avec les clientèles. La collecte des données des fichiers de clientèles ne se fait plus avec les adresses postales mais avec les mail et portables. Aujourd'hui c'est à l'office de tourisme d'aller vers les clientèles et non l'inverse.

Pierre Peyronne, élu d'Ax les Thermes, pose la question de la stratégie de communication à l'office de tourisme des Vallées d'Ax. Il pense qu'il faut passer à une communication offensive (comme avec Ax So relax) et rappelle que les Vallées d'Ax n'ont pas de notoriété. Il y a actuellement en Vallées d'Ax, une communication fragmentée par mini secteurs (Beille, Orlu, Ax).

Laurent Boquet répond qu'il est urgent d'attendre selon l'évolution du périmètre territorial.

Pierre Peyronne interroge Sylvie Couderc sur l'existence d'un responsable relation presse à l'office.

Selon Sylvie Couderc, l'avenir du tourisme et du développement en Vallées d'Ax passe nécessairement par une mutualisation des actions et par conséquent des moyens à tous les niveaux. Elle donne l'exemple de la conférence de presse faite à Toulouse en 2014 avec l'ADT09, Ax 3 Domaines et l'Office de tourisme des Vallées d'Ax.

Marie-Jo Perry, responsable administrative, souligne que dans l'état actuel du budget, l'office de tourisme prend sur ses fonds propres.

Laurent Boquet insiste sur le fait que l'office de tourisme a besoin de l'appui de toutes les collectivités territoriales (Communauté de Communes et communes).

Dominique Fourcade, maire d'Ax les Thermes, exprime la volonté de l'ensemble des élus des Vallées d'Ax, et notamment celle du président Alain Naudy qui s'excuse de ne pas être là ce soir, de soutenir l'office de tourisme.

Budget 2016 - Voté à l'unanimité.

5) Questions diverses :

L'augmentation des tarifs des visites à la carrière de talc de Trimouns
L'augmentation du tarif des visites guidées des églises romanes de 1€
Les modifications des membres du conseil d'administration à voter pour la prochaine assemblée générale.

Questions diverses - Votées à l'unanimité.

Remerciements et séance levée à 19h30.

A Ax-les-Thermes, le 25 février 2016

Le Président
Laurent Boquet



Le secrétaire
Arnaud Diaz

